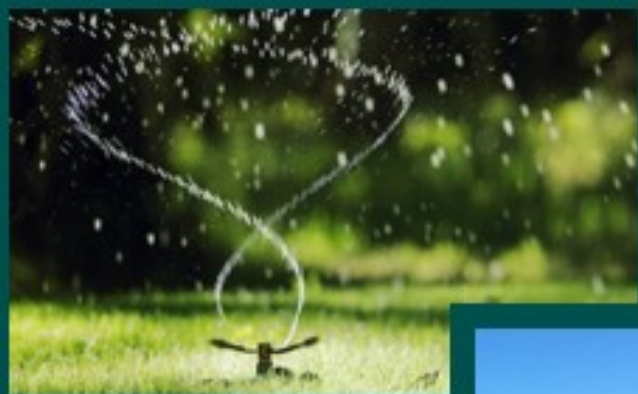




# RAPPORT D'ACTIVITE



Service

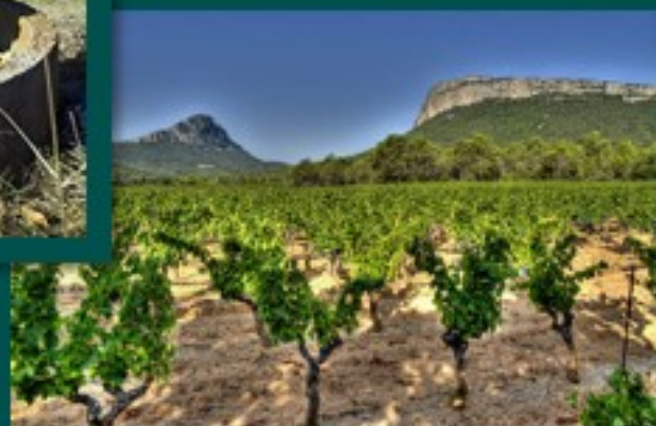
de

distribution



Eau

Brute



Exercice 2018

# SOMMAIRE

<b>1)</b>	<b>DESCRIPTION DU SERVICE</b>	<b>PAGE 3</b>
<b>2)</b>	<b>HISTORIQUE</b>	<b>PAGE 3/4</b>
<b>3)</b>	<b>DESTINATION DE L'EAU BRUTE</b>	<b>PAGE 4</b>
<b>4)</b>	<b>MOTIVATIONS DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'EAU BRUTE</b>	<b>PAGE 4</b>
<b>5)</b>	<b>ACTIONS MENEES PAR LE SMGC</b>	<b>PAGE 5/6</b>
<b>6)</b>	<b>LA NECESSAIRE EXTENSION DES RESEAUX D'ADDUCTION BRL</b>	<b>PAGE 6</b>
<b>7)</b>	<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>	<b>PAGE 6 à 8</b>
7.1)	Les ouvrages d'ossature	page 6/7
7.2)	Le réseau de distribution	page 7
7.3)	Le rendement du réseau	page 8
<b>8)</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>PAGE 8 à 13</b>
8.1)	Portefeuille des usagers	page 8/9
8.2)	Achat d'eau brute / Charges techniques / Vente d'eau brute	page 9/10
8.3)	Tarifs : achat d'eau à BRL, vente d'eau brute aux usagers et branchement	page 11 à 13
8.4)	Evolution des dépenses depuis 2015	page 13
<b>9)</b>	<b>FUITES</b>	<b>PAGE 13</b>
<b>10)</b>	<b>ENTRETIEN STATIONS DE POMPAGE</b>	<b>PAGE 14</b>
<b>11)</b>	<b>TRAVAUX D'INVESTISSEMENT</b>	<b>PAGE 14</b>
<b>12)</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>PAGE 15 à 22</b>
	<b>Annexe 1 : Comptes administratifs 2016 / 2017 /2018</b>	
	<b>Annexe 2 : Schéma de distribution d'eau brute</b>	

## 1) DESCRIPTION DU SERVICE

Le Syndicat Mixte Garrigues Campagne exerce dans le domaine de l'Eau Brute les missions suivantes :

- Construction des réseaux d'adduction et des équipements nécessaires
- Réalisation des raccordements, des branchements particuliers et des relevés de comptages individuels des usagers ou des abonnés du syndicat
- Acquisitions foncières nécessaires aux installations
- Livraison, distribution d'eau brute
- Facturation de la vente d'eau aux usagers
- Entretien, maintenance et dépannage des équipements du réseau

Communes ayant pris la compétence Eau Brute à la carte :

- Assas
- Boisseron
- Buzignargues
- Campagne
- Galargues
- Guzargues
- Garrigues
- Teyran
- Saussines
- Saint-Hilaire-de-Beauvoir
- Saint-Jean-de-Cornies

Les communes actuellement desservies par l'eau brute sont :

Assas, Teyran, Guzargues, St Jean de Cornies, St Hilaire de Beauvoir et Garrigues (Lotissement La Laurisse).

Des travaux d'extension du réseau ont démarré fin 2018 à Castries Malrives Cadenet et Mas Nau.

La mise en service est prévue pour juin 2019.

## 2) HISTORIQUE

Le 23 juin 2005 après une pré-étude du projet de mise en œuvre d'un réseau d'eau brute sur le syndicat, le Comité Syndical autorise la signature d'une convention avec BRL et le Conseil Général de l'Hérault visant à réaliser un schéma directeur de desserte en eau brute des communes du Syndicat de Garrigues Campagne.

Le schéma a pour objectifs :

- d'analyser les besoins et proposer une réponse cohérente avec l'eau potable et la présentation des ressources locales,
- d'anticiper sur les infrastructures eau brute pour le long terme,
- de proposer des équipements phasés dans le temps.

En parallèle le syndicat a lancé un schéma directeur d'eau potable, s'est engagé dans une démarche de diversification de ses ressources afin de garantir une bonne qualité de service à ses usagers et une sécurisation de l'alimentation en eau :

- recherche de nouvelles ressources souterraines (forages),
- développement de la desserte en eau brute,
- potabilisation à partir du réseau d'eau brute.

### 3) DESTINATION DE L'EAU BRUTE DISTRIBUEE



- **Les professionnels agricoles** : les cultures en place à ce jour sont constituées de la vigne, oliviers, pépiniéristes, éleveurs et maraîchers. Les études récentes menées en zones viticoles font apparaître une demande en eau agricole croissante pour la pérennisation des cultures en place (recherche de gains en régularité et en qualité) ou la diversification (reconversion des exploitations).

- **La défense contre l'incendie dans les zones naturelles** : de nombreuses parties naturelles du territoire ne disposent pas de ressources permettant de lutter contre les incendies. Un certain nombre de ces zones sont identifiées comme prioritaires et pourraient ainsi bénéficier du développement du réseau d'eau brute.

- **Les particuliers ou collectivités et leurs besoins en eau brute à usage divers** : une partie de l'eau potable consommée par les usagers disposant d'un jardin est utilisée à des fins d'arrosage ou de lavage de voitures et divers, usages qui ne nécessitent pas d'eau potable. A noter que la période d'arrosage est celle où la ressource locale en eau potable est la plus fragile.



### 4) MOTIVATIONS DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'EAU BRUTE

Les études menées au travers de l'ensemble des éléments ci-dessus amènent aux conclusions suivantes :

- l'eau brute permet d'alléger d'environ 70% le besoin en eau potable,
- l'allègement du besoin mensuel de pointe en eau potable peut atteindre 65%,
- les extensions du réseau d'eau brute profitent simultanément au développement urbain, au soutien de l'activité agricole locale, ainsi qu'à la protection incendie.

## 5) ACTIONS MENEES PAR LE SMGC

Le syndicat a réalisé par commune relevant de sa compétence un projet de densification des réseaux existants.

Trois réseaux d'eau brute sont déjà implantés sur son périmètre :

Réseau BRL implanté pour les communes :




- Boisseron
- Buzignargues
- Galargues
- St Hilaire de Beauvoir
- St Jean de Cornies
- Saussines

Réseau du SIVU de la Vallée du Lez implanté sur 4 communes, au Nord-Ouest :

- St Mathieu de Trévières (commune ne faisant pas partie du SMGC)
- Fontanès
- St Bauzille de Montmel
- Ste Croix de Quintillargues

Réseau du SMGC sur 7 communes :

- Assas
- Guzargues
- Teyran
- St Jean de Cornies
- St Hilaire de Beauvoir
- Garrigues
- Castries (en cours)

-  Communes SMGC
-  Communes BRL
-  Communes SIVU DU LEZ



Des actions de communication sont actuellement menées en collaboration avec les mairies concernées afin de sensibiliser les riverains proches des secteurs équipés au possible raccordement sur les réseaux existants.

Par ailleurs, une incitation forte est faite auprès des lotisseurs et aménageurs d'opérations d'urbanisme afin qu'ils équipent leurs parcelles de doubles réseaux et les raccordent aux installations existantes.

Les équilibres financiers des opérations de raccordement étant fragiles, le syndicat apporte un soutien technique et logistique aux projets. La prise en charge financière partielle d'extensions limitées est parfois réalisée, lorsqu'un nombre important d'abonnés le justifie

## 6) LA NECESSAIRE EXTENSION DES RESEAUX D'ADDUCTION BRL

A ce jour, les 3 secteurs d'eau brute présents sur le territoire du syndicat sont constitués :

- des réseaux BRL (concession d'état transférée à la Région Languedoc Roussillon),
- des réseaux du Syndicat Mixte Garrigues Campagne,
- des réseaux de la concession du Syndicat de la Vallée du Lez actuellement transférés à la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup. A noter que ce secteur est actuellement saturé et présente de nombreuses demandes de branchements en attente.

Un schéma directeur d'eau brute mené par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup est actuellement en cours d'achèvement.

L'absence de réalisation du projet envisagé dans le cadre de l'opération AQUA DOMITIA de contournement Nord de Montpellier handicape aujourd'hui bon nombre de perspectives de développement d'extensions des réseaux.

Le SMGC a pour objectif affirmé de participer à une action commune de l'ensemble des acteurs publics et privés de ce territoire visant à développer le renforcement quantitatif des réseaux d'eau brute ainsi que des volumes disponibles. Il se propose de prendre une part active à tout projet pouvant répondre à ces objectifs.

En 2018 des travaux d'extension du réseau eau brute sur Castries ont démarré pour un montant total du marché de 487 367.10 € HT (frais divers et maîtrise d'œuvre compris)

Des participations ont été demandées aux exploitants agricoles à hauteur de 1200 € / hectare.

Des aides financières nous ont été octroyées par :

- La commune de Castries pour un montant de 60 000.00 €
- Montpellier Méditerranée Métropole pour 60 000 €
- Le Département de l'Hérault pour un montant de 60 000 €

Le Syndicat participe au financement de cette opération par le biais d'un prêt de 300 000 €.

## 7) CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### 7.1) Les ouvrages d'ossature

Ils se composent d'un adducteur principal en fonte, orienté Est-Ouest, d'un diamètre de 600 mm à l'Est du périmètre, et 500 mm à l'Ouest.



Cet adducteur est alimenté par la station de « Combe Douce » située sur la commune de Vendargues, L'entretien et la maintenance ont été délégués à BRL exploitation par le conseil général de l'Hérault. L'adducteur principal et la station de Combe Douce appartiennent au département.

Les Stations de Pompage du SMGC sont des stations de remise en pression (ou surpresseur), alimentées par un adducteur, amenant l'eau brute de l'amont.

- « **La Devèze** » est située sur la commune de Guzargues, le débit actuel de 78 l/s est assuré par quatre pompes de 19.5 l/s
- « **Surpresseur de St Jean de Cornies** » situé sur cette même commune surpresse la partie haute du village, le débit actuel de 23 l/s est assuré par trois pompes de 8 l/s.

## 7.2) Le réseau de distribution

Le réseau « ex SITIVS » comprend deux conduites maîtresses (diamètre 200 à 400 mm), issues de l'adducteur principal :

- la première vers le Nord, qui dessert l'Est de Teyran.
- le deuxième monte vers Assas et dessert l'Ouest du village de Teyran ainsi que la plaine de Peret, le secteur Nord d'Assas et la commune de Guzargues.

Les communes de St Hilaire de Beauvoir, St Jean de Cornies et Garrigues sont alimentées directement sur le réseau BRL depuis un comptage.

Linéaire de réseaux :

Communes	Linéaire de kms
Assas	15,863
Guzargues	10,258
Teyran	17,798
St Jean de Cornies	1,995
St Hilaire de Beauvoir	0,205
Garrigues	0,562
Castries (travaux en cours)	4.000
<b>TOTAL</b>	<b>50,681 kms</b>

Voir **annexe 2** : Schéma de distribution d'eau brute

### 7.3) Le rendement du réseau

Chaque point de distribution est équipé de compteurs de sectorisation.  
Tous nos abonnés à l'eau brute sont équipés de module de télé relève.

Nous effectuons trois campagnes de relève par an (avril, septembre et décembre) pour contrôler le rendement de notre réseau et intervenir rapidement sur les secteurs de fuites.

En 2018, le rendement est identique qu'en 2017. Le syndicat vient de faire une recherche de fuite sur l'antenne principale de Teyran et va recevoir très prochainement le rapport de la recherche de fuite.

Nous venons d'identifier une antenne fuillarde sur la commune d'Assas et allons effectuer une recherche de fuite sur l'ensemble de cette antenne.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>RENDEMENT</b>	82.00	81.75	83.00	82.76	78.24	78

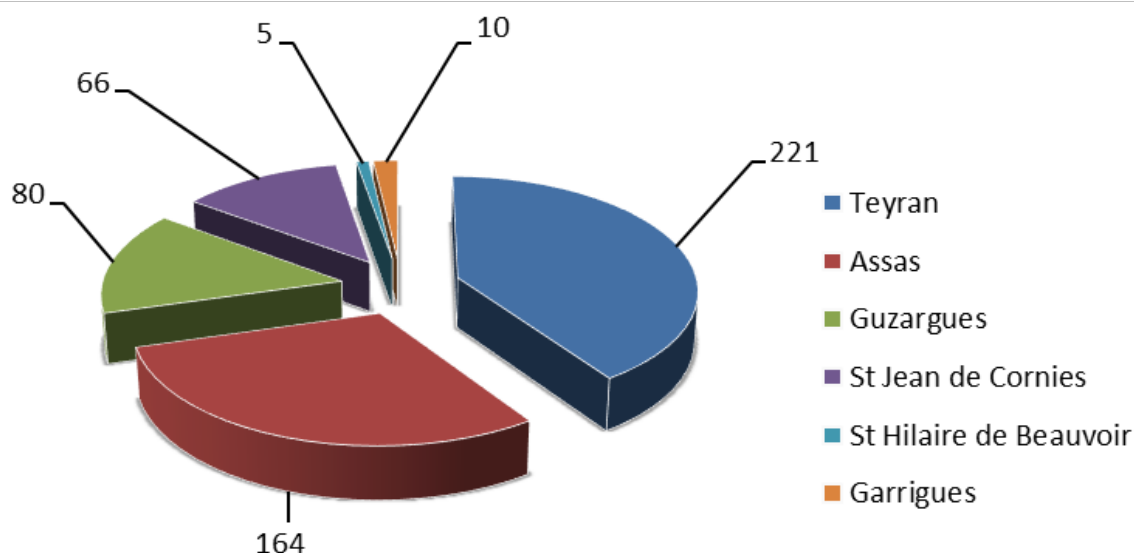
## 8) INDICATEURS

### 8.1) Portefeuille des usagers

- Usagers par type

Usagers par type	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Agricoles</b>	62	64	64	66	71	74
<b>Semi-Agricoles</b>	22	22	20	20	20	20
<b>E.U.D</b>	358	370	399	424	446	452
<b>TOTAL</b>	442	456	483	510	537	546

- Usagers par commune 2018

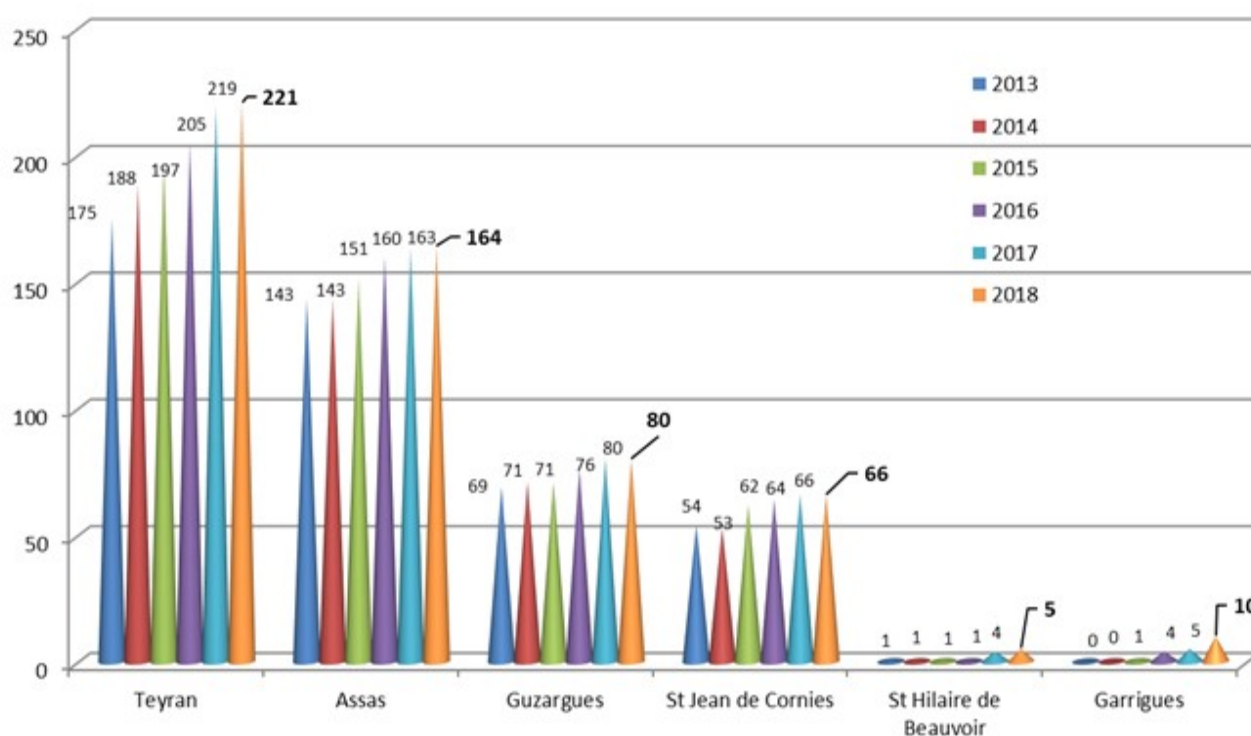




- Usagers par type et par commune

	EUD			Semi Agricoles			Agricoles		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Assas	123	130	131	7	7	8	25	26	25
Teyran	171	179	177	12	12	12	25	28	32
Guzargues	59	62	63	1	1	0	16	17	17
St Jean de C	63	66	66	0	0	0	0	0	0
St Hilaire de B	4	4	5	0	0	0	0	0	0
Garrigues	4	5	10	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>424</b>	<b>446</b>	<b>452</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>66</b>	<b>71</b>	<b>74</b>

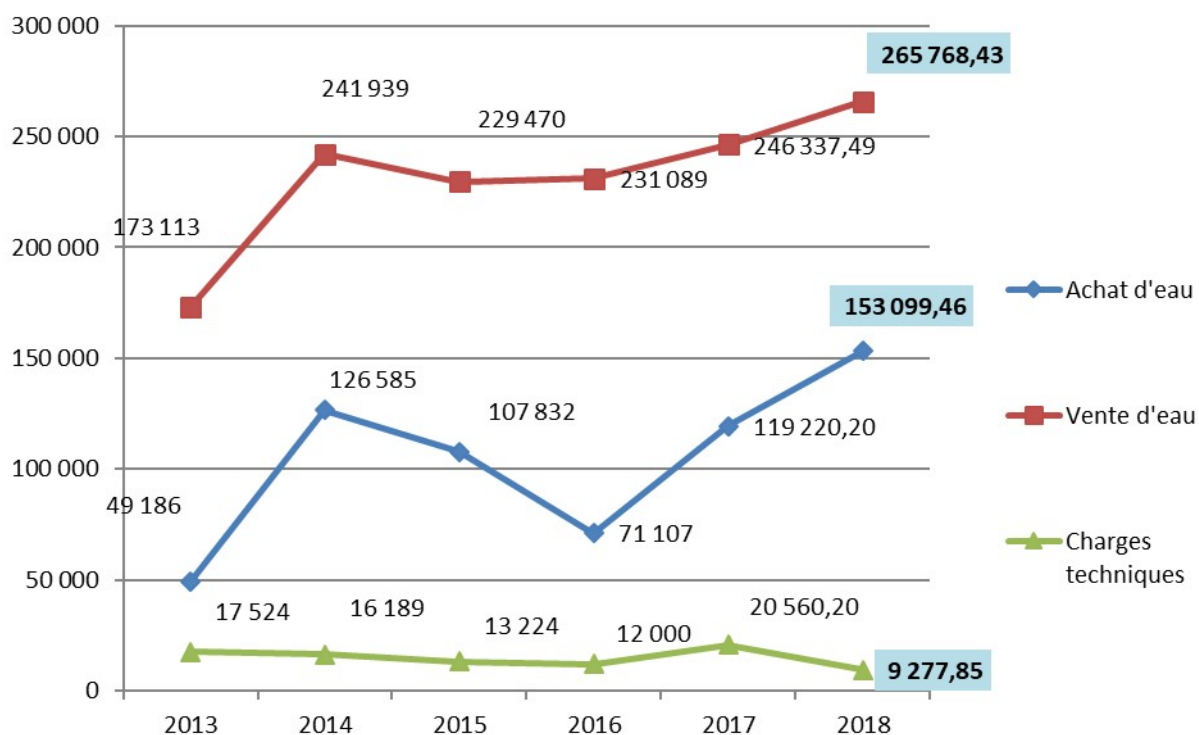
- Nombre d'usagers par année



## 8.2) Achat d'eau brute / Charges techniques / Vente d'eau brute

€ HT	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ACHAT EAU	49 186.00	126 585.00	107 832.00	71 107.00	119 220.20	153 099.46
VENTE EAU	173 113.00	241 939.00	229 470.00	231 089.00	246 337.49	265 768.43
CHARGES TECHNIQUES (*)	17 524.00	16 189.00	13 224.00	12 000.00	20 560.02	9 277.85

(\*) Électricité 2 stations + contrôles techniques divers stations + entretien et réparation réseau



Durant un exercice comptable (janvier à décembre), les règlements des factures d'eau et les recettes de vente d'eau correspondent à deux semestres : 2<sup>ème</sup> semestre de N-1 (paiement/encaissement en janvier N) et 1<sup>er</sup> semestre N (paiement/encaissement juillet N).

- **En 2018 (2<sup>ème</sup> semestre 2017 + 1<sup>er</sup> semestre 2018) :**

Le poste achat d'eau est beaucoup plus important par rapport aux années précédentes suite à une consommation plus importante par les usagers.

De ce fait, les ventes d'eau ont également augmenté.

Les frais techniques ont, quant à eux, diminué de moitié par rapport à 2017 (à noter que le poste électricité a également diminué de 65 % par rapport à 2017).

Achat d'eau



Vente d'eau



Frais techniques



### 8.3) Tarifs

- Tarif d'achat Eau Brute BRL

€ HT par M3	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Redevance débit	61.69	61.69	62.15	62.69	62.36	62.79
Redevance volume EUD et Semi Agricoles	0.3484	0.3484	0.3510	0.3541	0.3522	0.3546
Redevance volume Agricoles	0.2050	0.2050	0.2050	0.2083	0.2072	0.2086

- Tarif de vente Eau Brute

Les tarifs de vente d'eau brute et de branchements n'ont pas évolué depuis 2013.

#### EUD

€ HT		TAXES	
	€ HT		€ HT
Redevance Débit	64.76	Agence de l'eau	0.0088 €/m3
Redevance volume	30.00	Voies Navigables de France	0.0045 €/m3

Forfait en m3	Prix € HT/m3	Débit/m3	€ HT
70	0.5613	1	104.72
150	0.5616	1	180.38
200	0.370	2	235.42
250	0.470	2	279.40
300	0.524	2	319.57
450	0.524	3	464.36
750	0.470	5	713.43

#### Formule de calcul de facturation

(redevance débit x débit) + redevance volume + (forfait m3 x prix m3) + (forfait m3 x taxe Agence de l'Eau) + (forfait m3 x taxe voies navigables de France)

Par exemple : un particulier qui souscrit un forfait de 300 m3 avec un débit de 2 m3/h, aura une facture de :  
 $(64.76 \times 2) + 30.00 + (300 \times 0.524) + (300 \times 0.0088) + (300 \times 0.0045) = 320.71 \text{ € HT}$

## AGRICOLES

€ HT	
Redevance Débit	68.50
Redevance volume	59.00

Débit souscrit	Abonnement HT	Volume jusqu'à	Prix HT du m <sup>3</sup> consommé	Au-delà de	Prix HT du m <sup>3</sup>
5 m <sup>3</sup> /h	401.50 €	3 000 m <sup>3</sup>	0.145 €/m <sup>3</sup>	3 000 m <sup>3</sup>	0.36 €/m <sup>3</sup>
7 m <sup>3</sup> /h	538.50 €	4 000 m <sup>3</sup>	0.145 €/m <sup>3</sup>	4 000 m <sup>3</sup>	0.36 €/m <sup>3</sup>
10 m <sup>3</sup> /h	744.00 €	5 000 m <sup>3</sup>	0.145 €/m <sup>3</sup>	5 000 m <sup>3</sup>	0.36 €/m <sup>3</sup>
15 m <sup>3</sup> /h	1 086.50 €	7 000 m <sup>3</sup>	0.145 €/m <sup>3</sup>	7 000 m <sup>3</sup>	0.36 €/m <sup>3</sup>
20 m <sup>3</sup> /h	1 429.00 €	10 000 m <sup>3</sup>	0.145 €/m <sup>3</sup>	10 000 m <sup>3</sup>	0.36 €/m <sup>3</sup>
25 m <sup>3</sup> /h	1 771.50 €	10 000 m <sup>3</sup>	0.145 €/m <sup>3</sup>	10 000 m <sup>3</sup>	0.36 €/m <sup>3</sup>
30 m <sup>3</sup> /h	2 114.00 €	10 000 m <sup>3</sup>	0.145 €/m <sup>3</sup>	10 000 m <sup>3</sup>	0.36 €/m <sup>3</sup>
35 m <sup>3</sup> /h	2 456.50 €	10 000 m <sup>3</sup>	0.145 €/m <sup>3</sup>	10 000 m <sup>3</sup>	0.36 €/m <sup>3</sup>
40 m <sup>3</sup> /h	2 799.00 €	10 000 m <sup>3</sup>	0.145 €/m <sup>3</sup>	10 000 m <sup>3</sup>	0.36 €/m <sup>3</sup>

Formule de calcul pour l'abonnement :

(Débit souscrit x redevance débit) + redevance volume

Les consommations sont ensuite facturées dès le premier m<sup>3</sup> consommé selon les tarifs ci-dessus.

Par exemple : un viticulteur qui souscrit un contrat de 5 m<sup>3</sup>/h et qui consomme 3 500 m<sup>3</sup>, aura une facture de : 401.50 € (abonnement) + (3 000 m<sup>3</sup> x 0.145 €) + (500 m<sup>3</sup> x 0.36 €) = **1 016.50 € HT**

## SEMI-AGRICOLES

€ HT	
Redevance Débit	89.00
Redevance volume	59.00

Débit souscrit	Abonnement HT	Prix HT du m <sup>3</sup> consommé
5 m <sup>3</sup> /h	504.00 €	0.45 €/m <sup>3</sup>
10 m <sup>3</sup> /h	949.00 €	
15 m <sup>3</sup> /h	1 394.00 €	
20 m <sup>3</sup> /h	1 839.00 €	
25 m <sup>3</sup> /h	2 284.00 €	
30 m <sup>3</sup> /h	2 729.00 €	
35 m <sup>3</sup> /h	3 174.00 €	
40 m <sup>3</sup> /h	3 619.00 €	

Formule de calcul pour l'abonnement :  
 (Débit souscrit x redevance débit) + redevance volume

Les consommations sont ensuite facturées dès le premier m3 consommé selon le prix au m3 ci-dessus.

Par exemple : un maraîcher qui souscrit un contrat de 5 m3/h et qui consomme 3 500 m3, aura une facture de : 504.00 € (abonnement) + (3 500 m3 x 0.45 €) = **2 079.00 € HT**

- **Tarif Branchements**

Pas d'évolution tarifaire depuis 2015

	2018 en € HT
FRAIS DOSSIER FORFAIT > 70M3	91.00
ENROBE	34.65
M3 BETON	120.75
BRANCHEMENT EUD 2M3/H	1 000.00
BRANCHEMENT EUD 5/7 M3/H	1 250.00
BRANCHEMENT EUD 10 M3/H	1 360.00
BRANCHEMENT EUD 15/20 M3/H	1 540.00
BRANCHEMENT AGRICOLE	900.00
DEPLACEMENT TUBULURE	148.00
FRAIS REOUVERTURE	148.00

#### 8 .4) Evolution des dépenses de 2016 à 2018

	Compte administratif 2016	Compte administratif 2017	Compte administratif 2018
Dépenses courantes	95 602.18 (1)	151 748.57	173 365.06
Charges de personnel	56 349.52	60 159.19	61 998.36
Dépenses investissements	28 605.02	36 888.98	514 461.90

*(1) Achat d'eau beaucoup moins important suite à un problème de compteur bloqué sur l'antenne principale à Assas. Antenne réparée en décembre 2016, ce qui entraîne un poste achat d'eau en 2017 beaucoup plus important.*

## 9) FUITES

En 2018, 1 fuite a été décelée et réparée à St Jean de Cornies (Chemin des Cornies).

## 10)

### ENTRETIEN STATIONS DE POMPAGES 2018

- Entretien des espaces verts station de Guzargues
- Dispositif anti franchissement voiture à Guzargues



#### Sécurité :

Les contrôles des équipements sont réalisés chaque année selon les normes en vigueur.

- Electriques → annuel en juin
- Extincteurs → annuel en septembre

## 11)

### TRAVAUX D'INVESTISSEMENT REALISES

- En 2018 :
  - Remplacement des compteurs agricoles obsolètes
  - Matériels pour branchements hors densification et densification
  - Travaux d'extension réseau sur Castries (travaux non achevés au 31/12/2018)
  - Coffre-fort et système d'alarme pour régie eau brute

## 12)

### ANNEXES

**Annexe 1 :** Comptes administratifs 2016/2017/2018

**Annexe 2 :** Schéma de distribution du réseau eau brute



# ANNEXES

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2016/ 2017/2018**  
**BUDGET EAU BRUTE**

Montants en euros HT

<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>				
<b>N° de compte</b>	<b>Nom du compte</b>	<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2016</b>	<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2017</b>	<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2018</b>
605	Achat d'eau	71 106,95	119 220,20	153 099,46
6061	Fournitures non stockables (électricité)	7 514,45	6 474,24	2 217,54
6063	Petits équipements	1 997,99	1 720,75	411,48
6064	Fournitures administratives	331,81	235,69	233,33
6066	Carburant	879,38	1 277,53	1 650,08
6068	Autres fournitures (vêtements personnel)	95,13	387,11	253,09
6132	Location Immobilière	513,77	514,06	516,11
6135	Location Mobilière	117,00	-	-
61523	Entretien et réparation réseau	4 059,44	13 598,08	6 564,83
61551	Entretien, réparation matériel roulant	1 275,55	729,17	-
6156	Maintenance	407,15	413,79	755,76
6161	Assurances	3 222,80	3 895,54	3 867,74
6227	Frais d'acte servitudes	661,38	177,00	30,00
6228	Rémunération intermédiaire	426,00	487,88	565,48
6261	Frais d'affranchissements	722,16	649,07	858,30
6262	Frais de télécommunications	2 271,22	1 968,46	1 891,86
627	Services bancaires et assimilés	-	-	450,00
	<b>TOTAL CHAPITRE 011</b>	<b>95 602,18</b>	<b>151 748,57</b>	<b>173 365,06</b>
6411	Rémunération du personnel	56 349,52	60 159,19	61 998,36
	<b>TOTAL CHAPITRE 012</b>	<b>56 349,52</b>	<b>60 159,19</b>	<b>61 998,36</b>
023	Virement à la section invest.	-	-	-
	<b>TOTAL CHAPITRE 023</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
6811	Dotation amortissement	111 932,26	111 792,35	115 611,08
OP ordre	<b>TOTAL CHAPITRE 042</b>	<b>111 932,26</b>	<b>111 792,35</b>	<b>115 611,08</b>
658	Charges diverses de gestion courante	-	-	-
	<b>TOTAL CHAPITRE 65</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
66111	Intérêts des emprunts	12 456,45	10 923,49	9 333,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	- 211,36	- 214,84	- 224,29
	<b>TOTAL CHAPITRE 66</b>	<b>12 245,09</b>	<b>10 708,65</b>	<b>9 108,71</b>
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>276 129,05</b>	<b>334 408,76</b>	<b>360 083,21</b>

<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>				
<b>N° de compte</b>	<b>Nom du compte</b>	<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2016</b>	<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2017</b>	<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2018</b>
<b>002</b>	Excédent antérieur reporté	37 425,43	68 855,75	39 755,39
	<b>TOTAL CHAPITRE 002</b>	<b>37 425,43</b>	<b>68 855,75</b>	<b>39 755,39</b>
<b>777</b>	Amort. subventions	103 690,88	103 690,88	103 690,88
<b>OP ordre</b>	<b>TOTAL CHAPITRE 042</b>	<b>103 690,88</b>	<b>103 690,88</b>	<b>103 690,88</b>
<b>704</b>	Branchements et travaux	15 929,49	7 132,41	220 618,74
<b>7068</b>	Vente d'eau	231 089,13	246 337,49	265 768,43
	<b>TOTAL CHAPITRE 70</b>	<b>247 018,62</b>	<b>253 469,90</b>	<b>486 387,17</b>
<b>758</b>	Produits divers de gestion courante	1,23	1,30	0,72
	<b>TOTAL CHAPITRE 75</b>	<b>1,23</b>	<b>1,30</b>	<b>0,72</b>
<b>778</b>	Produits exceptionnels	10 545,38	10 787,31	10 488,72
	<b>TOTAL CHAPITRE 77</b>	<b>10 545,38</b>	<b>10 787,31</b>	<b>10 488,72</b>
	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>398 681,54</b>	<b>436 805,14</b>	<b>640 322,88</b>

<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2016</b>	<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2017</b>	<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2018</b>
<b>Dépenses</b>	276 129,05	334 408,76	360 083,21
<b>Recettes</b>	398 681,54	436 805,14	640 322,88
<b>RESULTAT SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>122 552,49</b>	<b>102 396,38</b>	<b>280 239,67</b>

<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>					
N° de compte	Nom du compte	COMPTE ADMINISTRATIF 2016	COMPTE ADMINISTRATIF 2017	COMPTE ADMINISTRATIF 2018	RESTES A REALISER
001	Déficit antérieur reporté	86 701,26	53 696,74	62 640,99	-
	<b>TOTAL CHAPITRE 001</b>	<b>86 701,26</b>	<b>53 696,74</b>	<b>62 640,99</b>	<b>-</b>
1391	Amortissement des subventions	103 690,88	103 690,88	103 690,88	-
148	Autre provision réglementée	-	-	-	-
OP ordre	<b>TOTAL CHAPITRE 040</b>	<b>103 690,88</b>	<b>103 690,88</b>	<b>103 690,88</b>	<b>-</b>
1641	Remboursement emprunts (capital)	33 333,10	33 853,48	35 443,90	-
1678	Emprunts et dettes assortis de conditions	-	-	100 000,00	-
	<b>TOTAL CHAPITRE 16</b>	<b>33 333,10</b>	<b>33 853,48</b>	<b>135 443,90</b>	<b>-</b>
21561	Installations techniques	19 780,56	13 569,80	130 275,48	370 311,62
21531	Réseaux d'adduction d'eau	8 824,46	7 656,42	12 600,62	-
2182	Matériel de transport	-	15 662,76	1 274,18	-
2183	Matériel bureau	-	-	-	-
	<b>TOTAL CHAPITRE 21</b>	<b>28 605,02</b>	<b>36 888,98</b>	<b>144 150,28</b>	<b>370 311,62</b>
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>252 330,26</b>	<b>228 130,08</b>	<b>445 926,05</b>	

<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>				
N° de compte	Nom du compte	COMPTE ADMINISTRATIF 2016	COMPTE ADMINISTRATIF 2017	COMPTE ADMINISTRATIF 2018
021	Virement section fonctionnement	-	-	-
	<b>TOTAL CHAPITRE 021</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
2815	Amortissement des immobilisations (réseau)	109 978,81	110 929,68	111 615,87
2818	Amortissement des immobilisations (mobilier)	1 953,45	862,67	3 995,21
OP ordre	<b>TOTAL CHAPITRE 040</b>	<b>111 932,26</b>	<b>111 792,35</b>	<b>115 611,08</b>
1068	Excédents de fonction capitalisés	86 701,26	53 696,74	62 640,99
	<b>TOTAL CHAPITRE 10</b>	<b>86 701,26</b>	<b>53 696,74</b>	<b>62 640,99</b>
1641	Emprunts en euros	-	-	300 000,00
1678	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	-	-	100 000,00
	<b>TOTAL CHAPITRE 16</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>400 000,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>198 633,52</b>	<b>165 489,09</b>	<b>578 252,07</b>

SECTION INVESTISSEMENT	COMPTE ADMINISTRATIF 2016	COMPTE ADMINISTRATIF 2017	COMPTE ADMINISTRATIF 2018	RESTES A REALISER
Dépenses	252 330,26	228 130,08	445 926,05	370 311,62
Recettes	198 633,52	165 489,09	578 252,07	-
<b>RESULTAT SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>- 53 696,74</b>	<b>- 62 640,99</b>	<b>132 326,02</b>	<b>370 311,62</b>

## RESULTATS

	COMPTE ADMINISTRATIF 2016	COMPTE ADMINISTRATIF 2017	COMPTE ADMINISTRATIF 2018
RESULTAT CLOTURE SECTION FONCTIONNEMENT	122 552,49	102 396,38	280 239,67
RESULTAT CLOTURE SECTION INVESTISSEMENT	- 53 696,74	- 62 640,99	- 237 985,60



